

**Club des Amateurs Canadiens.**

Nous avons assisté mercredi dernier à la représentation des "Brigands du Carouge" donnée par cette compagnie sous la direction habile de M. Jos. Savard.

Annouer que l'on allait représenter les scènes de brigandage, de vol et d'assassinat de 1835, c'était tout naturellement attirer à la première représentation d'une telle pièce tout le public de Québec. Aussi la salle de Musique était-elle encombrée au point que grand nombre de personnes ne purent avoir de sièges. M. M. les amateurs doivent être hautement satisfaits de leur recette.

Aussi quel sujet! quel titre alléchant pour le public! les brigands du Carouge; c'est-à-dire la reproduction, sans danger pour la bourse ou la vie des spectateurs, de toutes ces scènes qui jetèrent autrefois l'épouvante au milieu de la population. Faut-il être surpris maintenant si la curiosité était si vivement excitée que tout Québec a été enlevé d'emblée?

Disons d'abord un mot des amateurs. M. Dumas a très-bien rempli son rôle de chef des brigands. Cependant les capacités dramatiques de ce monsieur sont assez bien connues et appréciées pour que nous croyions pouvoir, sans lui nuire, nous permettre de lui conseiller de mettre un peu moins d'amphe dans sa déclamation et de varier autant que faire se peut le timbre de sa forte voix quelque peu trop uniforme pour tous les rôles qu'il joue. Cela obtenu, M. Dumas, qui voudra bien prendre en bonne part ce que nous lui disons, ferait réellement un acteur de première force.

Tous les rôles de brigands ont aussi été très bien remplis, et nous signalerons entre autres, M. Mercier dans son rôle de Petit Loup, et M. Leconte dans celui du Bossu. Ces messieurs ont été comme toujours admirables. Ils ont réellement l'aptitude du théâtre.

M. Gagnon toujours si bienvenu sur la scène, a joué à merveille son rôle d'ancien marchand et de père adorant son enfant. Comment aussi ne pas aimer et adorer Mlle Launière, sa fille, ou plutôt M. Harry Jones qui, à part la voix, joue les rôles de femme à tromper le public et porte avec tant d'aisance et de grâce le costume de la grande dame.

Nous félicitons encore M. M. Drolet, Laporte, Myrand, Landry, Bernard qui se sont très bien acquittés de leurs rôles.

Cette compagnie nous paraît bien choisie et nous l'engageons à continuer ses représentations.

Nous ne dirons qu'un mot, du moins pour aujourd'hui, de la pièce en elle-même, œuvre de M. Faure, jeune français établi à Québec depuis un an ou deux.

Celui qui a lu *La Fille du Brigand* par Eugène Isecuyer et les *Révélation du Crime* par Réal Angers connaît à peu près toute la pièce qui n'est qu'un calque de ces deux ouvrages, arrangé pour la scène.

Cette pièce que nous ne voulons pas trop critiquer au point de vue du mérite littéraire devait nécessairement réussir auprès des spectateurs dont un grand nombre ont été témoins de ces scènes et ont même comme les véritables acteurs des crimes qui y sont représentés.

Malgré ce qu'il peut y avoir de détectueux dans l'ouvrage de M. Faure, considéré comme œuvre littéraire, nous présentons, néanmoins nos sincères félicitations à ce monsieur sur son travail qui a aussi beaucoup de mérite, et nous l'engageons vivement à continuer ses travaux. Il est sûr de rencontrer toujours et surtout l'estime et l'appui de tous les amis de l'étude et du travail; et ces amis sont nombreux à Québec et toujours dévoués.

**DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.**

Londres, 20 février.

La princesse Alexandra a mis au monde une fille.

Les estimés de l'armée, tel que présentés dans le budget ministériel, ont pris un accroissement considérable sur ceux de l'année précédente.

Berlin, même date.

Les rapports qui viennent des parties de l'Allemagne du Nord, indiquent que les élections se sont faites au profit des libéraux.

Athènes, même date.

Les nouvelles sont parvenues ici que le gouvernement Turque est sur le point d'envoyer un vaisseau de l'état à la poursuite du navire grec Panhellenion, qui a débarqué, dans plusieurs voyages, un grand nombre de volontaires sur l'île de Candie. Un brick armé devait partir de la Grèce pour appuyer le navire, s'il devenait nécessaire.

Londres, 21 février.

La suspension de l'acte de l'habeas corpus en Irlande est prolongée.

Le gouvernement anglais annonce que les aubains pris en flagrant délit de rébellion, seront punis comme pirates.

Le navire à vapeur *Great Eastern*, après avoir subi quelques réparations a été remis à flot sans encombre.

Le Sultan a officiellement informé les grandes puissances d'Europe qu'il s'est décidé à convoquer les représentants des diverses croyances religieuses de l'empire ottoman, dans le but de délibérer sur les mesures à prendre pour une exécution efficace du firman de 1856.

On dit que Stephens n'est pas en Irlande qu'il a été vu à Paris.

Berlin, 21 février.

Le comte Van Bismarck est sérieusement malade.

**Nouvelles Importantes.**

Correspondance particulière du *Mercury*.

On lit dans ce journal:

Toronto, 22 février.

Le *Globe* a reçu une dépêche d'Angleterre. Le nom de la nouvelle confédération sera CANADA.

Le nom de la province du Haut-Canada sera changé en celui de ONTARIO, et le Bas-Canada s'appellera QUEBEC.

Les autres provinces conserveront leurs noms. Les points principaux du plan de Québec restent ce qu'ils étaient.

Des octrois considérables du trésor fédéral seront accordés au Nouveau-Brunswick.

La couronne aura le pouvoir d'augmenter le nombre des conseillers législatifs jusqu'à un certain point, s'il devient nécessaire, pour éviter tout conflit.

Le contrôle des pêcheries et pénitenciers sera transporté du gouvernement local au gouvernement général.

Tous les privilèges accordés aux écoles séparés du Haut-Canada, seront aussi accordés aux écoles du Bas Canada.

Nous avons besoin à ce journal, d'un compositeur qui ait servi au moins deux ans

**Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.**

Québec.....	56,136,00
Montréal.....	14,238,00
Trois-Rivières.....	865,00
Ottawa.....	1,765,00
Haut-Canada.....	8,914,00
de la Campagne.....	17,282,00
Etats-Unis.....	19,515,00
Prince Edouard.....	1,172,00
Nouveau-Brunswick.....	12,049,00
Nouvelle Ecosse.....	11,042,00
Angleterre Ecosse.....	212,480,00
France.....	934,00
Irlande.....	8,634,00
Allémgne.....	14,00
Le gouvernement du Canada.....	50,000,00
<b>Total</b>	<b>364,450,00</b>

- 60 charges de provisions
- 25 charges de marchandises
- 338 minots de grains
- 5,332 minots de patates.
- 12,000 paires de couvertures de laines.

**LES PROCHAINES ELECTIONS PARLEMENTAIRES.**

La confédération n'est pas encore passée que les candidats toriens se trémoussent déjà à l'envie, pour se caser dans quelque siège parlementaire, soit dans la législature locale, soit dans la législature centrale.

Le *Gronicle*, de Québec, se fait télégraphier de Montréal que M. le juge Coursol se présentera contre M. Cartier dans la division Est, M. Devlin contre M. Mcgee dans la division Ouest, M. McNaughton contre l'hon. M. J. S. McDonald à Cornwall, M. Chamberlin (de la *Gazette*) contre M. O'Halloran dans Missisquoi, M. McCaulay contre M. de Niverville à Trois-Rivières, et M. T. K. Ramsay contre M. Huntingdon.

M. Devlin battra Darcy McGee à plate couture, s'il se présente contre celui-ci dans la division ouest. Sans sinpaties aucunes pour les Irlandais, D'Arcy McGee a vu ses beaux et ses mauvais jours politiques. Nous nous attendons à ce que, comme toutes les rosses coloniales usées au gareau, il soit casé avant les prochaines élections.

M. Chamberlin, de la *Gazette*, a autant de velléités que de capacités: mais les townships sont trop près des Etats-Unis pour accepter ce candidat du torisme.

Quant à M. T. K. Ramsey, qu'il soit bien heureux que sa conduite dans l'affaire Lamirande ne lui vaille pas un dépoûillement professionnel qu'il a si bien mérité en compagnie des associés du procureur-général du Bas-Canada et de celui-ci même. Père ennemi du bon sens de la justice et de la nationalité canadienne-française ne pourrait être trouvé dans toutes les colonies. Ce n'est pas qu'il soit très dangereux: cependant c'est un outil trempé pour les jobs les plus rudes. Il est bon de le tenir à l'écart. Ce n'est pas dans Bagot qu'il réussira. Son frère, qui avait plus de conscience et plus d'argent que lui, a perdu son argent, bien content de retrouver plus tard sa conscience. M. "T. K." n'a ni l'un ni l'autre à gaspiller: il ferait mieux de garder le peu qu'il a des deux.

On parle fortament de notre ami et collaborateur, M. Rainville, pour représenter le comté de Rouville au parlement local. Nous sommes portés à croire qu'il consentira à accepter le mandat que la grande majorité des électeurs de ce comté est prêts à lui remettre. Mais nous ne sommes aucunement autorisé à l'annoncer. Nous sommes libre cependant de le souhaiter, avec la plus grande sincérité et la plus ferme confiance dans l'efficacité citée d'un pareil mandataire.

M. Chapeleau, avocat, et associé de M. Rainville, viserait, dit-on, au parlement fédéral, et il aurait pris pour cible le comté de Terrebonne, d'autres disent le comté Jacques-Carrier. Tout cela se dessinera plus tard.

Dans le Haut-Canada, les journaux cleargrits font feu et flamme pour raïmer leur parti. Les candidats ne se font pas tirer l'oreille, du reste, quoiqu'il puisse peut-être y avoir, prise chez quelques-uns.

Le *Times* de Hamilton est d'avis que les libéraux du Haut-Canada fassent tout en leur pouvoir pour se faire élire en aussi grand nombre que possible. La pensée que le torisme accaparerait la représentation et le patronage sous la confédération lui répugnent excessivement. Aussitôt la confédération ouïe di-il, la coalition doit être dissoute, et la grande lutte des principes, entre le torisme et le libéralisme, doit recommencer avec plus de zèle et plus d'ardeur que jamais. Il y va de l'intérêt public suivant notre confrère. Pauvre intérêt public, il est le prétexte de beaucoup d'actions dont il n'est pas mobile.—*l'Union National*.

**LA CONFEDERATION.**

N'allez pas si vite, messieurs les fédéralistes. Le câble transatlantique n'est pas infallible. Il en a donné la preuve hier, en donnant à entendre que le bill de la confédération avait subi sa première et seconde lectures dans le parlement impérial. Nous croyons que le bill a été tout simplement présenté dans la chambre des lords, et nous attendons avec confiance la discussion dans la chambre des communes.